

Nantes, le 7 février 2024

Prix Or des Trophées des Élus d'Éole : un magnifique coup de projecteur sur le parc éolien de Saint-Hilaire-du-Maine, premier parc éolien citoyen en Mayenne.

Après avoir reçu le Prix Or des « Trophées des élus d'Éole » des mains de Madame la ministre de la transition énergétique Agnès Pannier-Runacher, Madame la maire de Saint-Hilaire-du-Maine a tenu à mettre en lumière l'exemplarité du parc éolien de Saint-Hilaire-du-Maine lors de la cérémonie des vœux de la municipalité. ABO Wind tient à remercier et à féliciter les acteurs du territoire pour leur forte implication dans la réussite et le rayonnement de ce projet, jusqu'à l'échelle nationale.

Le concours des « Trophées des élus d'Éole », organisé par France Renouvelables a été créé pour donner un coup de projecteur aux élus locaux engagés pour l'avenir énergétique de leur territoire, en ayant contribué à l'installation d'un parc éolien et à son appropriation à l'échelle locale. Après une 1^{ère} édition en 2022, la 2^{ème} édition de ce concours intervient peu après le vote par le parlement de la Loi pour l'Accélération de la Production des Energies Renouvelables, inscrivant les élus locaux dans un rôle de co-responsables de la planification et de la transition énergétique à l'échelle de leurs territoires. En effet, « *le développement de l'éolien et le développement des territoires ruraux sont intimement liés* » rappelle Madame la Ministre Agnès Pannier-Runacher lors de son discours à Paris le 21 novembre 2023.

Sur l'édition 2023, 34 candidatures ont été étudiées au regard de 4 axes : l'intégration du projet dans une vision globale, la qualité du dialogue territorial et de la concertation, l'attention portée sur les aspects environnementaux et sur la pédagogie autour du réchauffement climatique et enfin, la représentation locale des investisseurs et l'ouverture du périmètre de gouvernance. De plus, le degré d'implication des élus locaux et le caractère innovant ou l'exemplarité du parc éolien ont été retenus comme critères principaux par le jury.

Sur l'ensemble de ces dossiers, 15 ont plus particulièrement retenus l'attention des membres du jury, qui ont procédé à une audition des élus-candidats entre octobre et début novembre 2023. Après délibération, le jury a souhaité distinguer quatre lauréats, en soulignant la qualité des candidatures reçues et en se réjouissant de la diversité géographique et de la diversité des profils.

Informée le 7 novembre 2023 que la commune de Saint-Hilaire-du-Maine a été désignée lauréate du concours, Madame la maire Sandrine Crottereau-Ragaru a eu l'immense joie de se voir remettre le Prix Or par Madame la ministre de la transition énergétique Agnès Pannier-Runacher, lors de la cérémonie de remise de prix organisée le 21 novembre 2023 au Palais d'Iéna à Paris, en marge du salon des maires et des collectivités locales. « *Ce trophée vient couronner l'engagement des citoyens et des élus des mandatures passées et actuelles.* » mentionne Madame la maire.

Ainsi, afin de partager ce trophée collectivement, Madame la maire Sandrine Crottereau-Ragaru a tenu à donner la parole à plusieurs acteurs du territoire ayant tout particulièrement contribué à la réussite du projet, lors de la cérémonie des vœux de la municipalité de Saint Hilaire-du-Maine : Monsieur Christian Quinton, maire de la commune depuis le lancement du projet jusqu'à la construction du parc éolien, Monsieur Hervé Morand, membre de l'association Vents Citoyens, et Monsieur Richard Chamaret, Président de la SEM Energie Mayenne.

Lors de l'édition 2024 du concours des Trophées des Elus d'Eole, Madame la maire Sandrine Crottereau-Ragaru aura l'honneur de prendre place parmi les membres du jury et participera à la sélection des prochains lauréats.

ABO Wind tient à remercier et à féliciter les élus des mandats actuels et précédents, les membres de l'association Vents Citoyens et l'ensemble des acteurs locaux pour leur forte implication dans la réussite et le rayonnement de ce projet, jusqu'à l'échelle nationale.

Le projet éolien de Saint-Hilaire-du-Maine en quatre dates clés :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• 2012 : Mise en concurrence de 3 porteurs de projets éoliens. La commune de Saint-Hilaire-du-Maine choisit de mandater ABO Wind qui répond positivement au souhait de la municipalité de permettre la mise en œuvre d'un projet participatif. ABO Wind débute dès lors le financement des études environnementales et la conception du projet, en concertation avec les élus locaux, les propriétaires fonciers, les exploitants agricoles et les riverains les plus proches. |
| <ul style="list-style-type: none">• 2014 : Dès sa création, l'association Vents citoyens se rapproche d'ABO Wind pour exprimer son souhait de participer au financement du parc éolien en projet sur la commune de Saint-Hilaire-du-Maine, afin de contribuer au développement de l'énergie éolienne sur le territoire mayennais, avec le soutien des élus locaux. |
| <ul style="list-style-type: none">• 2020 : Cette volonté de construire ensemble un projet éolien de territoire se formalise par les signatures d'un contrat de cession de 25 % des parts du parc à la SAS « Vents Citoyens SHDM » et d'un pacte d'associés permettant de garantir notamment le financement d'actions d'animation locale destinée à promouvoir la transition énergétique sur le territoire. La structure citoyenne aura ainsi réussi une levée de fonds d'un million d'euros, dont les apports proviennent pour moitié d'environ 350 particuliers et pour un tiers des collectivités locales (SEM Energie Mayenne principalement, ainsi que la Communauté de communes de l'Ernée et les communes de Saint Hilaire du Maine et de la Baconnière), faisant du parc éolien de Saint-Hilaire-du-Maine le premier parc éolien citoyen du département de la Mayenne. |
| <ul style="list-style-type: none">• 2023 : Pour sa 3^e année complète de fonctionnement, le parc éolien de Saint-Hilaire-du-Maine a produit plus de 26 millions de kilowattheures, ce qui représente l'équivalent de près de la moitié de la consommation électrique du secteur résidentiel du territoire de la Communauté de Communes de l'Ernée. |

A propos d'ABO Wind

Fondé en 1996 et actuellement présent dans 16 pays, le groupe ABO Wind a développé au total 5 GW de projets d'énergies renouvelables, dont près de la moitié sont désormais construits. Le portefeuille de projets en développement représente une puissance de 21 GW, principalement en Europe. Parmi eux, 4,7 GW entrent en phase de construction et un tiers sont des projets photovoltaïques (PV). Plus de 1 000 collaborateurs sont actifs au sein d'ABO Wind.

La filiale française ABO Wind Sarl, créée en 2002, emploie aujourd'hui près de 180 personnes, réparties dans les agences à Toulouse, Orléans, Nantes, et Lyon. ABO Wind Sarl a mis en service au total 38 parcs éoliens et une centrale solaire PV pour une puissance installée globale de 402 MW. ABO Wind Sarl travaille sur un portefeuille de plus de 1,6 GW de projets éoliens et photovoltaïques en développement.

Au cœur de ce développement, ABO Wind met un point d'honneur à faire des projets de territoire favorisant les circuits courts en matière de redistribution de l'énergie produite.

Contact presse : Anne-Cécile Cotard, responsable communication de projet éolien et photovoltaïque
anne-cecile.cotard@abo-wind.fr